



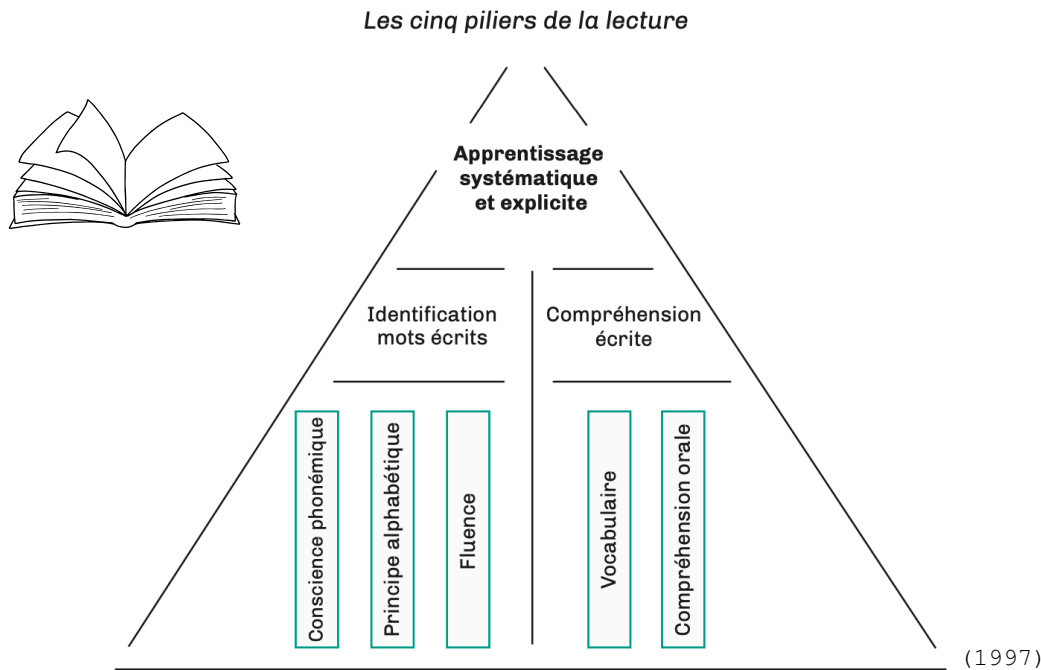
POUR PRÉPARER L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Dès l'école maternelle, l'élève doit développer des habiletés langagières et cognitives pour entrer efficacement dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au moment où cet enseignement formel lui sera dispensé au cours préparatoire.

Une solide conscience phonologique, la connaissance des lettres et la connaissance du principe alphabétique sont des prédicteurs de la réussite ultérieure en lecture-écriture.

LA DÉCOUVERTE DU PRINCIPE ALPHABÉTIQUE

Découvrir le principe alphabétique permet de prendre conscience que les graphèmes, à savoir les lettres ou certains groupes de lettres de l'alphabet, représentent des unités sonores, appelées phonèmes.



APPRENTISSAGE IMPLICITE, APPRENTISSAGE EXPLICITE

Il est nécessaire d'exposer régulièrement les jeunes élèves à la langue orale et écrite. De plus, l'enseignement des correspondances graphèmes/phonèmes doit être régulier et systématique.

1 DÉVELOPPER LES HABILITÉS PHONOLOGIQUES

Dès la petite section de l'école maternelle, le travail mené vise à développer la sensibilisation des élèves aux différents sons de la langue française ; ils jouent et se familiarisent avec les sonorités de la langue orale. En moyenne et grande sections, cet apprentissage fait l'objet d'un travail régulier et systématique.

DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE VERS LA CONSCIENCE PHONÉMIQUE

Avant l'apprentissage du principe alphabétique, les élèves n'ont pas conscience que les mots oraux peuvent être décrits comme des séquences de phonèmes. Toutefois, **avant la prise de conscience des phonèmes, l'élève est capable d'opérer une analyse phonologique du langage oral indépendamment du sens des mots** ; par exemple il est capable de reconnaître que deux mots se ressemblent sur le plan sonore parce qu'ils riment, ou de segmenter un mot oral en syllabes. Ces capacités, qui existent à l'âge de trois ans, reposent sur une sensibilité phonologique (être sensible aux sons qui composent un mot) et sur une conscience syllabique. La conscience phonémique relève d'un apprentissage systématique.

Selon Isabelle Yoffe Liberman :

- Conscience lexicale : la capacité à isoler un mot dans un énoncé et à en comprendre le sens.
- Conscience syllabique : être capable de compter le nombre de syllabes orales dans un mot.
- Conscience infra-syllabique : la capacité à segmenter une syllabe en attaque et en rime.
- Conscience phonémique : la capacité d'analyse phonémique.
- Conscience phonologique : la capacité à manipuler de façon intentionnelle les unités phonologiques d'un mot.

ORGANISATION ET MODALITÉS DE CET ENSEIGNEMENT

La prise de conscience des unités de la langue n'est pas spontanée. **Il est nécessaire de mettre en place un enseignement spécifique, continu, structuré, progressif, tout au long de l'école maternelle.**

Les modalités d'organisation sont variées et s'adaptent en fonction des besoins repérés chez les élèves et de leur avancée dans l'apprentissage.

L'inscription des activités phonologiques à l'emploi du temps, sous la forme de séances courtes et fréquentes concourt à maintenir un rythme régulier d'apprentissage.

Le travail sur la conscience phonologique repose en tout premier lieu sur l'attention particulière que le professeur porte à une bonne articulation.

« Dans toutes ces activités, le plaisir de jouer avec les mots doit demeurer un vecteur de motivation. »

Les activités dirigées peuvent être menées en grand groupe ou en petit groupe :

- du grand groupe vers le petit groupe : le professeur garde avec lui les élèves qui en ont le plus besoin ;
- du petit groupe vers le grand groupe : à partir d'un nouvel apprentissage introduit en petit groupe, proposer des entraînements collectifs qui tiennent compte également de groupe de besoin.

Le petit groupe est à privilégier pour débiter un nouvel apprentissage ou pour les élèves les plus fragiles.

Plusieurs modalités d'apprentissage peuvent être mises en place :

- Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes : le professeur amène l'élève à effectuer des opérations mentales sur les unités de la langue qui ne sont pas accessibles d'emblée.
- Apprendre en s'exerçant : les élèves ont besoin d'entraînement pour développer les habiletés phonologiques.
- Apprendre en se remémorant et en mémorisant : il est important de revenir régulièrement sur les différentes activités, en lien avec les procédures utilisées, afin que celles-ci soient mémorisées et puissent être disponibles et réinvesties rapidement.

LA VOIX ET L'ÉCOUTE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

Plusieurs choses soutiennent le développement de la conscience phonologique tout au long de l'école maternelle :

JEUX D'ÉCOUTE	JEUX VOCAUX	COMPTINES ET FORMULETTES
---------------	-------------	--------------------------

LES SONS DES AUTRES LANGUES

Lorsque les élèves sont en contact avec une langue étrangère, ils sont amenés, par la comparaison des sonorités, à envisager la langue comme objet, condition nécessaire aux activités phonologiques.

QUELLE PROGRESSIVITÉ ENVISAGER ?

La prise de conscience des unités sonores repose sur des compétences qui se développent durant les trois années de l'école maternelle. Il s'agit pour les élèves de prendre conscience des mots, des syllabes et des phonèmes.

⚡ De la petite à la grande section, l'élève est capable, à partir des comptines de vivre corporellement des comptines en faisant correspondre les gestes aux mots énoncés, de souligner les répétitions de mots, de compléter par le bon mot une phrase dite par le professeur ou encore de substituer un mot par un bruit, une onomatopée, un geste.

Au-delà du plaisir d'écouter une comptine, de la dire, de la mimer, de jouer avec ses doigts, ses mains, l'élève découvre les premiers rapports entre lettre et son.

À partir d'un mot, puis d'une phrase énoncée en l'absence de support, il peut repérer un mot dans une suite de mots, changer le mot d'une phrase pour en modifier le sens ou encore compter, marquer les mots d'une phrase énoncée oralement.

À partir d'un support écrit, il peut suivre du doigt les mots d'une formulette ou d'une comptine simple, pointer les mots d'un titre ou d'une phrase lue par l'adulte, placer un symbole sous chacun, retirer les mots d'une phrase au fur et à mesure de leur énonciation en ôtant le symbole choisi pour les représenter ou encore pratiquer la dictée à l'adulte au sein de chaque niveau de classe.

Si la dictée à l'adulte permet à l'élève d'identifier l'intérêt, les finalités et les permanences de l'écrit, elle est aussi, de manière générale, un moyen privilégié pour rendre visible les « espaces » entre les mots. Pour être profitable aux élèves, cette activité doit être menée avec rigueur et uniquement en petit groupe. Elle nécessite la mobilisation de gestes professionnels précis.

LA SYLLABE

La syllabe se prononce en une seule émission de voix, c'est l'unité de la langue la plus facilement perceptible.

Lorsque l'élève comprend les procédures effectuées avec l'unité syllabe, il peut alors les remobiliser lors du travail sur les phonèmes.

À partir des syllabes orales, plusieurs activités peuvent être menées :

SYLLABE ORALE ≠ SYLLABE ÉCRITE

- Segmenter les syllabes d'un mot : frapper, scander, fusionner...
- Dénombrer les syllabes : dénombrer, comparer retrouver un mot selon le nombre de syllabes qui le compose...
- Discriminer une syllabe : repérer/localiser, classer des mots, trouver la syllabe commune...
- Manipuler intentionnellement les syllabes : inverser, supprimer, doubler, ajouter...

LE PHONÈME

Le phonème est la plus petite unité sonore du langage oral représentée par une lettre ou par un groupe de lettres. Il existe 36 phonèmes qui permettent de prononcer les mots de la langue française.

Bien avant de repérer des phonèmes, il faut favoriser la découverte de ressemblances sonores qui ne sont pas évidentes pour les jeunes élèves. La comptine permet cette prise de conscience.

Plusieurs activités peuvent être menées :

- Entendre des phonèmes : dire des comptines comprenant des phonèmes proches, en insistant sur les assonances et allitérations, distinguer deux mots qui se différencient à l'oral par un seul phonème (pain/bain, four/tour...), brouter les lettres, fusionner les phonèmes...
- Discriminer un phonème : repérer/localiser un phonème, repérer un mot qui commence ou se termine par un phonème donné, classer des mots, trouver le phonème commun...
- Manipuler des phonèmes : localiser un phonème dans un mot, ajouter/supprimer/substituer un phonème...

QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- Utiliser un lexique précis et adapté aux élèves : mot, lettre, syllabe, rime.
- Lorsque des images sont utilisées, s'assurer au préalable que les élèves connaissent le lexique utilisé : utiliser des mots familiers.
- Segmenter les mots à partir des syllabes orales.
- Lors des tâches portant sur les mots isolés, le nom est travaillé sans déterminant.
- Aider les élèves à discriminer les phonèmes en les prolongeant et en exagérant l'articulation.
- Harmoniser la symbolisation des mots, des syllabes et des phonèmes, en équipe pédagogique, de la maternelle jusqu'au cours préparatoire.

en résumé...

La conscience phonémique, la lecture et l'écriture sont étroitement liées : le développement de la conscience phonémique favorise l'entrée dans l'apprentissage de la lecture-écriture.

La conscience phonémique s'acquiert progressivement.

La manipulation de phonèmes sans support écrit est un exercice très difficile : les lecteurs ont tendance à mobiliser leurs connaissances de l'écrit pour réaliser des exercices de conscience phonémique.

L'entraînement à la conscience phonologique, qui se centre sur les unités de traitement des sons de parole (syllabe, rime, phonème) et leur manipulation, se distingue de l'entraînement à la conscience phonémique qui se centre sur la relation graphème-phonème.

Les entraînements de manipulation phonémique et de mise en lien des graphèmes avec les phonèmes sont les plus pertinents pour entrer dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture.

Les entraînements phonémiques sont plus efficaces quand ils portent sur le lien oral-écrit (lettres-sons, par exemple), comparativement aux entraînements effectués uniquement à l'oral ou avec des supports visuels comme des images.



2 DE L'ORAL À L'ÉCRIT - VERS LA DÉCOUVERTE DU PRINCIPE ALPHABÉTIQUE

Le travail autour de la lettre (rapports nom/son de la lettre et sa graphie) constitue un enjeu essentiel à l'école maternelle.

L'IMPORTANCE D'APPRENDRE LES LETTRES

Connaître les lettres est un prédicteur précoce de la réussite en lecture-écriture.

LA CONNAISSANCE DU NOM ET DU SON DES LETTRES

La connaissance du nom des lettres contribue d'une part, à l'accès au code phonographique et facilite d'autre part, l'accès aux représentations phonémiques.

LA CONNAISSANCE DU SON DES LETTRES

L'objectif de la maternelle n'est pas d'enseigner systématiquement le principe alphabétique, mais **l'élève est capable d'accéder à la connaissance du son des voyelles**, en raison de leurs caractéristiques articulatoires puisque, d'un seul geste phonatoire, le phonème vocalique s'insère dans le nom de la lettre (sauf le Y).

LA CONNAISSANCE DE LA FORME GRAPHIQUE DES LETTRES

La capacité à connaître et reconnaître la forme graphique des lettres repose sur :

- des composantes visuelles : l'élève distingue les lettres des signes visuels conventionnels, les lettres des chiffres, les lettres utilisées en français de celles utilisées dans une autre langue selon un alphabet différent.
- des composantes motrices : connaître une lettre, c'est aussi savoir la tracer ; le geste doit être automatisé avec un entraînement régulier, inscrit dans des situations variées (les activités d'écriture se distinguent clairement des activités de dessin et de graphisme).

COMMENT METTRE EN ŒUVRE CET ENSEIGNEMENT ?

La prise de conscience phonologique ainsi que la compréhension du principe alphabétique sont travaillées conjointement et en complémentarité, en tenant compte de l'âge des élèves et de leurs capacités motrices, visuelles et cognitives. La connaissance des lettres implique que l'élève apprenne le nom, le tracé et le son de la lettre, non pas de manière successive mais dans une modalité d'aller-retour.

La reconnaissance de toutes les lettres de l'alphabet et de leur correspondance dans les diverses graphies (cursive, script et capitale d'imprimerie) est une compétence attendue des élèves à la fin de l'école maternelle.

Plusieurs activités courtes, structurées, régulières, variées et adaptées aux capacités des élèves peuvent être mises en place :

- Des activités de mémorisation : le "jeu de l'ophtalmologue" (faire jouer le rôle du patient dont l'ophtalmologue teste la vue en demandant de nommer les lettres et/ou de les bruite), le "jeu de l'oie des lettres" (se déplacer sur la piste à l'aide d'un dé et nommer/bruiter la lettre représentée dans la case), la "commande de lettres" (commander des lettres auprès d'un autre élève en indiquant leur nom et en produisant leur son).
- Des activités qui ont pour support le prénom : le professeur amène l'élève à identifier son prénom écrit en capitales d'imprimerie en prenant des repères visuels.
- Des activités de catégorisation : classer des prénoms par rapport à leur initiale ou aux lettres doubles par exemple.
- Des activités de phonémisation de mots.
- Des activités d'écriture : faire écrire les élèves en effectuant des allers-retours constants entre l'oral et l'écrit.

QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- Privilégier le travail en petit groupe.
- Expliciter systématiquement les finalités de l'apprentissage.
- Travailler les proximités phonologiques pour renforcer la discrimination orale des mots auditivement proches.
- Veiller à introduire les sons voyelles et les sons consonnes sans induire de confusion entre "nom de la lettre" et "son produit".
- Constituer les "maisons des sons" afin de mettre en évidence la correspondance nom/son.
- Choisir soigneusement le corpus de mots travaillés.
- Privilégier la régularité pour favoriser la mémorisation.
- Faire écrire les élèves en favorisant les allers-retours entre l'oral et l'écrit.
- Écrire sous le regard de l'élève, en nommant successivement les lettres.
- Être à côté de l'élève lors des situations d'apprentissage et nommer les lettres.
- Attirer son attention sur le sens du tracé d'écriture.

- Être vigilant à la tenue du crayon et à la posture de l'élève.
- Prendre en compte l'élève gaucher.

LES SUPPORTS À PRIVILÉGIER

COMPTINE

ALPHABET

ABÉCÉDAIRE

APPRENDRE LE TRACÉ DES LETTRES

CLAVIER D'ORDINATEUR

Apprentissage des correspondances entre les lettres capitales, scriptes et cursives

● PETITE SECTION

Apprentissage des lettres capitales

● MOYENNE SECTION

Correspondance entre lettres capitales et lettres scriptes

● GRANDE SECTION

Correspondances entre lettres capitales, lettres scriptes et lettres cursives

IMPORTANTANCE DE L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DÉDIÉ À L'ÉCRITURE

- Installer un espace dédié à l'écriture avec le matériel connu des élèves.
- Utiliser un mobilier adapté à la taille de l'élève afin qu'il adopte une posture correcte (dos droit, main posée sur la table) et une bonne tenue du crayon.
- Utiliser de grands supports progressivement réduits.
- Proposer des affichages visibles et lisibles par les élèves à hauteur de 1 mètre.

POURQUOI ET COMMENT FAIRE ÉCRIRE L'ÉLÈVE EN MATERNELLE ?

LES ESSAIS D'ÉCRITURE : UN STIMULATEUR POUR ACCÉDER AU CODE

Les essais d'écriture constituent un exercice approprié pour que l'élève acquière progressivement le tracé des lettres et, en accédant au principe alphabétique, devienne un « producteur de mots écrits ».

DU DESSIN À L'ÉCRITURE

Jusqu'à environ l'âge de 5 ans, pour écrire les lettres, l'élève utilise les mêmes règles de production motrice que celles qu'il utilise pour dessiner. Entre 4 et 5 ans, il comprend que l'écriture est constituée de signes spécifiques ; il produit des pseudo-mots avec des pseudo-lettres, des lettres déformées ou de vraies lettres, parfois mêlées à des chiffres. **Il comprend progressivement qu'écrire n'est pas dessiner : ses productions d'écrits se détachent des caractéristiques du dessin pour intégrer les propriétés de l'écriture.**

ÉCRIRE POUR ACCÉDER AU PRINCIPE ALPHABÉTIQUE

La référence à la forme de l'objet pour écrire disparaît généralement entre 4 et 5 ans, au moment où l'élève prend conscience que l'écriture code des sons et non du sens.

LE RÔLE DE L'ÉCRITURE DU PRÉNOM

L'initiale du prénom est souvent la première lettre connue phonétiquement par les jeunes élèves. Progressivement, ils attribuent une valeur phonémique à chacune des lettres de leur prénom. Ils développent des connaissances alphabétiques (forme, nom et son des lettres) relatives au prénom et sont capables de reconnaître et nommer les lettres de l'alphabet quand celles-ci correspondent aux lettres de leur prénom.

COMMENT METTRE EN ŒUVRE CET ENSEIGNEMENT ?

L'enseignant observe, analyse les productions, les procédures, il a recours à l'étayage pour différencier, il valide et/ou relève les procédures empiriques des élèves :

- activités de transport-copie (MS-GS) : l'élève observe et mémorise le modèle pour ensuite le reproduire.
- dictées à l'adulte (PS-MS-GS) : l'élève raconte et négocie avec l'enseignant ce qui est à écrire.
- essais d'écriture (PS-MS-GS) : essais guidés, projets d'écriture, commandes de mots pour s'entraîner...

3 stratégies peuvent être mises en œuvre dans les activités d'écriture :

- une stratégie phonologique et épellative : pour écrire un mot régulier, l'élève doit avant tout utiliser la correspondance entre les graphèmes identifiés et les phonèmes entendus lorsqu'il les prononce.
- une stratégie analogique : pour vérifier l'écriture d'un mot nouveau, l'élève s'appuie sur d'autres mots contenant les syllabes nécessaires à cette écriture pour s'assurer du bon choix des correspondances graphèmes-phonèmes.
- une stratégie lexicale : l'élève mémorise l'orthographe de mots ou de syllabes connus pour écrire.

QUELQUES POINTS D'ATTENTION

- Respecter les besoins des élèves.
- Favoriser la coopération.
- Recentrer les élèves sur l'apprentissage.

en résumé...

Les activités visant la connaissance du nom des lettres constituent une première approche du principe alphabétique. Elles installent chez l'élève des procédures de décodage et d'encodage constitutives des processus de lecture et d'écriture de mots.

L'activité d'essais d'écriture constitue un excellent stimulateur à utiliser précocement pour que l'élève accède au principe alphabétique. Les performances dans ce domaine sont liées à celles observées en lecture-écriture à l'école élémentaire.

Une approche multi-sensorielle favorise l'apprentissage des lettres : les modalités haptiques et graphomotrices, couplées aux exercices phonologiques, aident à la compréhension du principe alphabétique et à son utilisation.

La valorisation des essais d'écriture favorise le développement des habiletés nécessaires à la compréhension du système alphabétique.